

SMIRTOM  
DE LA REGION  
DE L'AIGLE  
61305 L'AIGLE CEDEX

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	15
PRESENTS	13
VOTANTS	13

DATE DE LA CONVOCATION  
23 janvier 2023

OBJET

Délibération N°2023-02

AUTORISATION

ENGAGEMENT

DEPENSES

INVESTISSEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL  
pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères  
de la Région de L'AIGLE

Séance du 1<sup>er</sup> février 2023

L'an deux mil vingt trois, le premier février à dix neuf heures, les membres du Bureau Syndical légalement convoqués, se sont réunis à Saint Ouen sur Iton sous la présidence de Monsieur Dominique NETZER, en session ordinaire.

Etaient présent(e)s :

**Titulaires :** Mesdames et Messieurs ADOLF, BERNARD, BIGNON, BOUILLAULT, COLLET, GANDAIS, GOUEDARD, GOUSSIN, HEBERT, JUSZEZAK, MATHIAS, NETZER, PINART.

**Egalement présents :** Mr ROUSSEAU, Mme MERCIER.

Monsieur HEBERT a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur Netzer explique qu'il convient de pouvoir procéder au paiement des appels de fonds de la SHEMA concernant la construction du bâtiment pour la ressourcerie avant le vote du budget.

L'article L 1612-1 du CGCT précise que le montant autorisé doit être affecté précisément et ne doit pas dépasser le quart des crédits de l'année précédente.

Le président propose donc de l'autoriser à engager les montants suivants :

Budget Tri	Crédits budget 2022 (BP+DM)	Proposition d'engagement	
Chapitre			
21 – immobilisations corporelles	3 219 238 €	800 000 €	24,85%

Après délibération, les membres du bureau acceptent à l'unanimité cette proposition.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Le Président,

D. NETZER

